

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SALON INNN 2023 - FILIÈRE NUMÉRIQUE - PLAN DE FINANCEMENT

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Eric BRINEAU, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Clément COHEN, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Emmanuel EXPOSITO à Jérôme BALOGE, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Corinne RIVET BONNEAU à Sonia LUSSIEZ, Nicolas ROBIN à François GUYON, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Mélina TACHE à Ségolène BARDET, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Nicolas VIDEAU à Anne-Lydie LARRIBAU, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Eric BRINEAU, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Christophe GUINOT, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU JEUDI 29 JUIN 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SALON INNN 2023 - FILIÈRE NUMÉRIQUE - PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans son Schéma de développement économique et commercial adopté en 2011, la Communauté d'Agglomération du Niortais fait figurer parmi ses priorités l'accompagnement et le développement de la filière numérique sur son territoire. Il s'agit de permettre à ces entreprises de trouver le terreau qui leur convient pour s'y développer.

Niort Numéric est alors créé en 2013, avec pour enjeux :

- Répondre aux attentes des entreprises de la filière (emploi/formation/veille technologique/business),
- Donner une identité forte à l'écosystème et mettre en valeur les entreprises,
- Créer une dynamique territoriale autour de plusieurs acteurs au service des entreprises.

Il a rassemblé plus de 25 000 visiteurs entre 2013 et 2019.

En 2020 le concept évolue pour cause de crise sanitaire et se fait appeler *Les Live Sessions de Niort Numeric*. Un évènement 100% digital qui aura lieu sur deux années. Un focus assurantiel s'opérera en 2021 avec French Assurtech avec pour fil rouge « L'Innovation et l'Insurtech ». L'objectif étant de faire un travail préparatoire en vue d'un positionnement plus spécialisé en 2022, être le premier évènement consacré à l'Insurtech au niveau national.

A Niort, La gestion du risque est une seconde nature. La concentration exceptionnelle des sièges des assurances mutualistes fait de notre territoire l'un des plus légitimes pour aborder ces sujets. A elles seules, les compagnies d'assurances installées à Niort couvrent 12 millions de foyers.

Les risques sont multiples (environnementaux, sanitaires, technologiques...), les entreprises, les collectivités doivent y faire face.

Les outils digitaux sont de formidables moyens d'anticipation, de modélisation, de cartographie des risques auxquelles sont soumis les acteurs économiques et les territoires. Mais ils sont eux même générateurs de risques (cyberattaques, impact environnementaux).

Ainsi dans un contexte sanitaire favorable, l'édition 2022 s'est déroulée en présentiel les 5 et 6 octobre, Place du Donjon avec un nouveau nom, *le INNN* : Salon de l'Innovation Numérique, de l'Insurtech et du risque. Animé et piloté par la Communauté d'Agglomération du Niortais, avec un collectif de partenaires tel que French Assurtech, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais et Haut Val de Sèvre, le SPN réseau des professionnels du Numérique, le MEDEF 79 et la Technopole du Niortais.

Les objectifs du salon :

- Permettre de repenser les modèles actuels,
- Anticiper les mutations liées à la transition numérique,
- Améliorer la chaîne de valeur actuelle des métiers de l'assurance, des métiers liés à la gestion des risques et inventer les métiers de demain grâce aux dispositifs d'innovation,
- Promouvoir l'open innovation,
- Soutenir le développement de Startups,
- Accompagner les entreprises dans leur transformation pour anticiper les risques auxquelles elles sont et seront soumises.

Les plus-values pour les entreprises :

- Accéder à un écosystème puissant,
- Pouvoir confronter sa proposition de valeur à la réalité du marché,
- Accéder à un réseau d'experts dans les métiers des risques,
- Développer l'hybridation au sein d'un écosystème attractif,
- Favoriser l'acculturation des collaborateurs et les partages d'expériences à de nouveaux modes de pensées et de travail.

Son public :

Il s'adresse principalement aux dirigeants d'entreprises, aux startups, aux collectivités et institutions, aux investisseurs mais aussi aux salariés, aux chercheurs d'emploi et aux étudiants.

Le bilan de la 1^{ère} édition a été positif, il a attiré près de 1800 visiteurs, 80 start-ups, 25 grands groupes d'assurances, où il s'est tenu 25 pitches de start-up, 40 tables rondes, un job dating avec plus de 150 emplois à pourvoir auprès de 30 entreprises, un challenge JavaScript, la finale du challenge CyberSécurité (Captur The Flag), deux masterclass sur le numérique responsable et la cybersécurité, et une soirée conférence.

Cette année, une 2^{ème} édition est programmée les 10 et 11 octobre 2023 sur la Place du Donjon à Niort. Afin d'accueillir 2000 personnes, il est prévu d'installer 4 structures pour héberger un espace d'accueil, un espace pour les start-ups, un espace pour les exposants et un espace de conférence.

Dans ces espaces, il y a aura une programmation variée (conférences, pitches, showcases, masterclass). D'où la nécessité de recourir à des prestataires pour les aménagements techniques (location structures dômes géodésiques, matériels vidéo, lumières, sonorisation, électricité) qui seront sélectionnés dans le cadre d'un marché, pour les aménagements intérieurs (stands, tables, chaises, ...), pour le personnel (accueil, sécurité, nettoyage), pour l'animation des conférences, pour la communication de l'évènement et pour la nourriture du cocktail.

Aujourd'hui, cette opération qui est estimée à 280 000 € TTC peut prétendre à des co-financements selon le plan de financement suivant :

DEPENSES en euros TTC		RECETTES en euros TTC	
Aménagements techniques	206 000,00 €	Subvention Région	84 000,00 €
Intervenants extérieurs, sécurité, réseaux, nettoyage	32 000,00 €	Sponsoring	40 000,00 €
Aménagements intérieurs, hôtesse, traiteur	17 000,00 €	Location stands	5 000,00 €
Communication	25 000,00 €	Interventions	3 000,00 €
		Billets conférence	2 000,00 €
		Autofinancement CAN	146 000,00 €
TOTAL HT	280 000,00 €	TOTAL HT	280 000,00 €

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à solliciter les différents financeurs et à déposer les dossiers de demandes de subvention,
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tous documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

François GUYON

Secrétaire de séance

Délégué du Président